

peu avant d'arriver sur le lieu du sup-  
plice, Legrand manifesta le désir d'adres-  
ser quelques paroles à la foule; il voulait  
dire que la débauche l'avait conduit au  
vol, puis à l'assassinat. Si c'était à re-  
commencer, ajoutait-il, je me conduirais  
autrement. Il gravit péniblement les de-  
grés de l'échafaud, à cause des cordes qui  
lui liaient bras et jambes; mais sa parole  
était restée ferme et nette; il baisa le cru-  
cifix, demanda pardon à Dieu; son confes-  
seur et M. Durieux l'embrassèrent, puis il  
se livra aux exécuteurs. Une seconde après  
le couteau s'abaissait et la tête de Legrand  
tombait séparée du corps. Le sang jaillit  
sur l'échafaud, la justice des hommes  
était satisfaite et la foule énorme qui cou-  
vrait le marché aux bestiaux s'écoula paisi-  
blement.

— Une tentative criminelle vient d'être  
constatée dans les circonstances suivantes.  
A la Chapelle, dans une maison de la  
grande rue, vivait teneur, il y a deux  
ans environ, les époux B...

Six mois après, on leur ramena de la  
Bourgogne, où ils étaient en nourrice,  
leurs deux enfants — une fille et un gar-  
çon — dont la bonne mine et la santé  
florissante furent remarquées de tous les  
locataires de la maison. Le sieur B... qui  
est ouvrier tapissier, s'absente pendant  
toute la journée, et sa femme, qui allait  
aussi travailler au dehors, périt contrainte  
d'être obligée de rester à la maison pour  
garder ses enfants.

Quelques mois s'écoulèrent, et les voi-  
sins ne furent pas sans s'apercevoir que  
la santé des enfants s'affaiblit de jour en  
jour; ils dépérissaient visiblement; enfin  
l'un d'eux — la petite fille — tomba ma-  
lade et mourut après une courte maladie.  
Dans l'opinion des voisins, elle avait suc-  
cumbé par suite de privation de nourriture  
et de mauvais traitements dont sa mère  
l'aurait rendue victime. Peu de temps  
après la mort de sa sœur, le petit garçon  
devint aussi malade.

On a fait courir de mauvais bruits  
sur moi, dit la femme B., à plusieurs  
personnes, lorsque j'ai perdu ma petite  
fille. Comme je ne veux pas que cela se  
renouvelle si j'avais le malheur de perdre  
mon second enfant, je vais le mettre à  
l'hôpital, au moins on ne dira pas que je  
l'ai mal soigné.

En effet elle le mit à l'hospice Necker,  
où elle allait souvent le visiter. Quel-  
qu'elle parut éprouver pour lui la plus  
vive tendresse, les employés et les sœurs  
chargés du service de la salle où était le  
jeune B... remarquèrent que, après cha-  
cune des visites de sa mère, l'enfant de-  
venait plus malade. On le questionna et  
on apprit qu'elle lui donnait des bonbons  
ou des gâteaux, qu'il mangeait. On pensa  
que cela pouvait être nuisible à l'enfant,  
et ordre fut donné de ne laisser pénétrer  
la femme B... dans l'hospice qu'après  
l'avoir munitionnellement fouillée.

Lorsqu'elle se présenta pour entrer, la  
concierge ne la laissa pas passer.  
— Attendez votre tour, dit-elle; il faut  
que je vous visite.

Elle parut comme contrariée, sortit de  
la loge; un employé se la perdit pas de  
vue et la vit tirer quelque chose de sa  
poche et le jeter dans la rue; puis elle  
retra aussitôt; on la fouilla, et n'ayant  
rien trouvé de suspect sur elle, on la laissa  
entrer.

Cependant l'employé alla ramasser l'ob-  
jet qu'il lui avait vu jeter; c'était un ga-  
teau qui fut immédiatement porté à la  
pharmacie. On l'examina et on recon-  
nut qu'il contenait une assez forte dose de  
phosphore bleu.

Arrivée auprès de son enfant, la femme  
B... y trouva sa belle-sœur qui venait de  
lui donner quelques sucreries.

— Tiens, dit-elle, tu as de la chance,  
toi; moi je ne puis rien lui apporter, on  
me fouille.

Comme elle disait ces mots, survint  
l'employé tenant le gâteau.  
— C'est bien vous qui avez jeté cela ?  
dit-il en le lui montrant.

— Moi ? répondit-elle, troublée, bal-  
butiant et palissant. Ça n'est pas moi.  
— C'est ce nous verrons, ajouta l'em-  
ployé, qui s'éloigna pour aller prévenir le  
directeur.

La femme B... se hâta de partir en di-  
sant à sa belle-sœur, et après avoir em-  
brassé l'enfant :  
— Je vous quitte, j'ai une course à faire.  
Le commissaire de police du quartier  
Necker, informé par le directeur, a pro-  
cédé à une information qui a motivé l'ar-  
restation de la femme B... Elle a été livrée  
à la justice comme coupable de tentative  
d'empoisonnement.

Des investigations vont être faites pour  
rechercher si la petite fille mourut et si  
quelques mois n'aurait pas succombé par  
suite de manœuvres criminelles.

— Nous lisons dans le *Lesveux* :  
« Vendredi au soir, à neuf heures qua-  
rante minutes, le train 223, venant de  
Caen, entrant en gare à Lisieux, et pour  
cause encore inconnue, qu'une enquête  
fera sans doute apprécier, il dépassa la  
limite assignée à son arrêt.

« Dans le même moment, le train  
No 233 quittait la gare des marchandises,  
passant en écharpe sur la voie pour  
prendre l'aiguille, et se dirigeant vers  
Caen. On comprend ce qui est arrivé : le  
train 233, composé de vingt wagons et  
une locomotive, a été pris en travers par  
le train 224, à la hauteur du quinième  
wagon; les quinze wagons et tout ce  
qu'ils contenaient de marchandises ont été  
broyés ou renversés.

« Le conducteur et le chauffeur du  
train 224, ont été laqués sur la voie à une  
assez grande distance; le chauffeur s'est  
relevé avec une égratignure au visage;  
le conducteur n'a rien eu du tout; le con-  
ducteur du train 233 a été couvert par  
des débris de wagons; lorsqu'il s'est relevé  
et palpé, il a été tout surpris de se trouver  
intact.

« Le train qui a occasionné le dégât  
était composé de quarante-cinq wagons et  
de deux machines; il a littéralement passé  
à travers le train 233; les débris de deux  
wagons et des marchandises qu'ils contenaient  
se sont, par le choc, en-  
tassés sur la première machine et jusque  
dans la chaudière.

« Le spectacle que présentait cette  
collision était effrayant; néanmoins, grâce  
à l'activité extraordinaire et au zèle de  
tout le personnel de la gare, le service  
n'a pas éprouvé le moindre retard. »

« Le Nabab a été reçu par l'Empereur  
au palais de Tuileries.

Lord Lyons ambassadeur d'Angleterre,  
et le colonel anglais Leyard accompa-  
gnaient le Nabab et ses deux fils, qui  
avaient mis pour cette cérémonie leurs  
plus belles tuniques brodées d'or. Une  
voiture de l'ambassade d'Angleterre les  
conduisit aux Tuileries et les ramena au  
Grand-Hôtel, où ils étaient attendus par  
une foule de curieux.

« A son retour des Tuileries, le Nabab  
reçut une dépêche télégraphique d'Angle-  
terre, le mandant le plus tôt possible à  
Londres, où la Reine se propose de le  
recevoir pompeusement.

« A neuf heures du soir, il expédiait, par  
un train de nuit, une douzaine de ser-  
viteurs indiens qui avaient mission de pré-  
parer les logements et le service de table  
à Calais.

« Dimanche matin, à sept heures, le  
Nabab, accompagné de ses fils et de tout  
le personnel de sa maison, quittait le  
Grand-Hôtel pour se rendre dans cette  
ville, d'où il est parti pour Londres hier  
lundi, voulant se conformer aux habitudes  
anglaises, qui consistent à ne pas voyager  
le dimanche.

« Le Nabab et ses deux fils avaient en-  
dosés leurs fourrures de martre sibérienne,  
qu'ils conserveront toute leur vie comme  
un précieux souvenir de leur voyage à  
Paris.

« Ces fourrures ont été fournies, sur la  
commande du Nabab lui-même à son arri-  
vée à Paris, où ils supportent assez diffi-  
cilement les rigueurs du froid.

« Les trois fourrures ont été réglées  
dimanche matin avant le départ au prix de  
108,000 fr. (Constitutionnel).

« Les dégâts matériels occasionnés par  
l'épouvantable catastrophe de la place de  
la Sorbonne sont loin d'être réparés. Tous  
les carreaux ne sont même pas remis. Il  
est vrai que l'effroyable explosion en avait  
laissé bien peu en place.

« On a entouré la maison de M. Fontaine  
et celle du marchand de vin qui la confine  
d'une palissade.

« Par les interstices des planches on aper-  
çoit des monceaux de pierres, de bois, de  
fer, de plomb, des chaises sans pieds, des  
fauteuils sans dossiers, des fragments de  
meubles et d'ustensiles de toute nature.

« La maison du marchand de vin, qui a  
été la plus maltraitée, est étayée par de  
fortes charpentes, elle en avait grand  
besoin.

« Quant à la boutique du relieur qui fait  
face à l'atelier de M. Fontaine, son ensei-  
gne est toujours en morceaux, et celle du  
restaurant à côté conserve encore le mor-  
ceau de bois qui s'est implanté comme un  
pieu au-dessus de la porte.

« Les curieux continuent d'affluer sur la  
place de la Sorbonne, où les commentaires  
vont toujours leur train.

« Le Droit dit que Charles Firou qui  
vient d'être condamné à mort par la Cour  
d'assises de la Seine, pour assassinat sur  
la personne de Coelina Nagy, domestique  
de M. de Tessen, membre de l'Institut, et  
pour vols ayant suivi ledit assassinat, est  
un ancien soldat, qui, au sortir du service  
est entré au chemin de fer de l'Ouest ;  
il habitait de la boisson lui a fait perdre  
sa place. Il est devenu paresseux, débauché,  
il a fait aux dépens d'une actrice  
d'un petit théâtre à bord de ressources,  
n'ayant plus de crédit, et ne voulant pas  
demander des ressources au travail, il a,  
de sang-froid, coupé de longue main, pré-  
médité à l'avance, l'assassinat de la bienfai-  
tante et amie de sa famille, la demoiselle  
Coelina Nagy. Il avait fixé à l'avance l'é-  
chéance de son crime; c'était le 11 janvier  
que Coelina devait être assassinée; c'est le  
11 janvier qu'il l'a assassinée; il lui fallit  
de l'argent ce jour-là. Et puis, comme  
toujours, l'argent volé a passé de suite en  
orgies et en débauches. L'assassin a cher-  
ché à s'étourdir. Le champagne coulait à  
flots; il jouait aux cartes le soir même de  
son forfait, et il gognaillait... mais vingt-  
quatre heures n'étaient pas écoulées que  
la justice avait mis la main sur le coupable,  
et Paris, terrifié de ce crime si auda-  
cieusement accompli en plein jour, dans  
un quartier populaire, apprenait bientôt  
l'arrestation de son auteur.

« C'était dimanche dernier, vers trois  
heures de l'après-midi :  
Deux hommes tournaient, bras dessus  
bras dessous, l'angle de la rue Condorcet  
et de la rue des Martyrs, à Paris.

« Tout à coup le plus jeune porte un  
coup de couteau dans le ventre à son  
compagnon. Celui-ci met la main sur sa  
blessure; l'autre s'enfuit. Les passants  
s'arrêtent; les sergents de ville courent.  
Sur le point d'être atteint, le meurtrier  
se frappe à son tour en pleine poitrine,  
et il tombe mort. (Petite Presse.)

« On lit dans l'*Etendard* sur la visite  
du prince impérial au bureau central des  
télégraphes :  
« Après avoir examiné dans tous ses

détails le nouvel appareil, Meyer et d'Autry  
font donner les explications nécessaires  
pour en apprécier le mécanisme. Son  
Altesse est l'ingénieuse pensée d'adresser  
elle-même, au chef de la station télégra-  
phique de Lyon, le télégramme suivant :  
« Le temps est-il beau à Lyon ?  
« Signé : LOUIS NAPOLEON. »

« Le correspondant, qui a dû être sibi-  
gulièrement étonné de recevoir ce précieux  
télégramme impérial, répondit aussitôt,  
avec une présence d'esprit qui lui fait  
honneur :  
« A S. A. I. le prince Louis Napoléon.  
Soleil d'Austerlitz. — Vive le prince im-  
périal !  
« Signé : MOREL. »

« On dit que le prince a immédiatement  
demandé des informations sur la situation  
de cet employé qu'il aurait recommandé à  
la bienveillance de son administration. »

« L'*Indépendant du Midi* nous apporte  
des nouvelles de M. Janvier de la Motte :  
L'ancien préfet de l'Eure vient, dit-il,  
d'avoir avec un de ses nouveaux maîtres,  
celui d'Aigues-Mortes, une petite polémé-  
mique à la suite de laquelle le maire a  
cru devoir donner sa démission.

« Les populations, témoins de l'affaire, se  
sont armées de divers instruments dont  
se composent d'ordinaire les batteries de  
cuisine et sont allées donner à M. Jan-  
vier une de ces discordantes aubades qui  
généralement appellent charivari.

« Depuis quelques mois, les sœurs de  
Saint-Vincent de Paul ont repris à Damas  
la direction de l'école des filles qu'elles  
avaient dû abandonner à la suite des évé-  
nements de 1860. La rouverture de cet  
utile établissement a été accueillie avec  
reconnaissance par les habitants de Da-  
mas, et déjà plus de 300 élèves fréquen-  
tent les écoles des sœurs. Malgré l'insuffi-  
sance de leurs ressources, elles ont pu  
également, grâce au concours du gouver-  
nement général, rétablir les services du  
dispensaire où les malades reçoivent gra-  
tuitement les soins du médecin français.

**COURS DE LA BOURSE.**  
Du 8 avril 1868.  
Cours de ce jour. Cours précédent.  
3 0/0... 70.30 — 3 0/0... 70.27 1/2  
4 0/0... 101.00 — 4 0/0... 101.00

**ETAT CIVIL DE ROUBAIX.**  
PUBLICATIONS DE MARIAGES.  
4 avril. — Deleveau Charles, 26 ans,  
ingénieur des constructions navales, et  
Aïard Eugénie, 19 ans, sans profession.  
Feret J.-B., 50 ans, cultivateur, et Cap-  
pe Marie, 37 ans, sans profession. Renard  
Edouard, 26 ans, employé de commerce, et  
Dhellemme Céline, 27 ans, sans profes-  
sion. Depraetere J.-B., 20 ans, tisserand,  
et Cartigny Emélie, 20 ans, tisserande.  
Moeschaert Charles, 55 ans, cordonnier,  
et Dubem Sophie, 58 ans, ménagère.  
Debeuquois Emile, 20 ans, tisserand, et  
Bracaval Clémentine, 20 ans, tisserande.  
Waelkens Lambert, 20 ans, tisserand, et  
Darsin Justine, 20 ans, femme de cham-  
bre. Derruemaux Pierre, 26 ans, méca-  
nicien, et Delbart Virginie, 25 ans, bobineuse.

**MARIAGES.**  
31 mars. — Foulon René, 24 ans, com-  
mis d'architecte, et Hérogutier Maria, 22  
ans, repasseuse. Delbergue Henri, 34 ans,  
tisserand, et Deschand Hortense, 28 ans,  
journalière. Biervague Henri, 60 ans,  
journalier, et Segard Coralie, 35 ans,  
ménagère.

3 avril. — Robin Louis, 31 ans, em-  
ployé de commerce, et Dupriez Marie, 28  
ans, tailleur. Andrienne Jean, 31 ans,  
employé de commerce, et Wante Sophie,  
20 ans, modiste. Lerusta Emile, 32 ans,  
comptable, et Frayman Louise, 24 ans,  
sans profession.

5 avril. — Lorthiois Jules, 30 ans,  
fleur, et Tiberghin Irma, 27 ans, bobineuse.  
Braç Eugène, 27 ans, emballer, et  
Herteler Joséphine, 25 ans, ménagère.  
Petit Jean, 28 ans, peigneur, et Aisberghé  
Marie, 29 ans, peigneuse. Lammelin Henri,  
23 ans, fleur, et Carpentier Sophie, 22  
ans, dévideuse. Willem Louis, 26 ans,  
ourdisseur, et Delcroix Pauline, 30 ans,  
ourdisseuse. Debaisne Adolphe, 30 ans,  
tisserand, et Glorieux Clémence, 30 ans,  
soigneuse. Pollet Charles, 29 ans, appré-  
teur, et Fauvarque Laura, 19 ans, cou-  
turière. Boutteville César, 25 ans, lamier,  
et Terrie Philomène, 30 ans, piquière.  
Vandecrux Théodore, 28 ans, fleur, et  
Destombes Adeline, 20 ans, soigneuse.  
Delcroix Etienne, 27 ans, tisserand, et  
Leclercq Amarante, 24 ans, bobineuse.  
Delattre Jean, 27 ans, tisserand, et Kints  
Florine, 24 ans, tisserande. Lagache Na-  
polet, 28 ans, emballer, et Beaucamps  
Héloïse, 26 ans, peigneuse. Wilhart Fer-  
dinand, 24 ans, Lacerand, et Despelchin  
Sophie, 26 ans, rattacheuse. Meunier  
Jean, 27 ans, ourdisseur, et Dubus Fidé-  
line, 25 ans, servante. Glorieux César,  
30 ans, fleur, et Loidan Marie, 24 ans,  
journalière. Leclercq J.-B., 28 ans, jour-  
nalier, et Delonnoy Constance, 34 ans,  
éplucheuse. Janssens Louis, 28 ans, pei-  
gneur, et Vandemoortel Adeline, 19 ans,  
journalière. Dubar Auguste, 32 ans, tisse-  
rand, et Bonnel Aurélie, 36 ans, soigneuse.  
Delcour Achille, 23 ans, tisserand, et  
Barboux Marie, 24 ans, tisserande. Denis  
Toussaint, 44 ans, ourdisseur, et Bonnet  
Antoinette, 34 ans, tailleur. Malfait Hen-  
ri, 24 ans, tourneur, et Daenens Marie,  
28 ans, journalière. Cavelier Auguste, 34  
ans, laveur de laines, et Rapaille Philo-  
mène, 28 ans, peigneuse de laines. Cate-  
lain Louis, 27 ans, tisserand, et Desgaa-  
dryl Rosalie, 29 ans, rattacheuse. Surmond  
Léonard, 29 ans, tisserand, et Matrays

Clémence, 21 ans, journalière. Blanquet  
Augustin, 27 ans, tisserand et Dojardin  
Adolphe, 27 ans, tisserand. Vantghem  
Henri, 34 ans, tisserand, et Monbel Louise,  
37 ans, tisserande. Desmarbècher Adol-  
phe, 22 ans, tisserand, et Vanhuysse  
Adèle, 32 ans, tisserande. Hennion Floris,  
23 ans, lamier, et Duquenois Philomène,  
28 ans, journalière. Vansinghel Félix,  
32 ans, domestique, et Lambert Zélie, 24  
ans, journalière. Vancoppeulle Charles,  
36 ans, tisserand. Ysebaert Lucie, 21 ans,  
tisserande. Vanconpeu François, 28 ans,  
tisserand, et Joossens Marie, 26 ans, tisse-  
rande. Veirman Jean, 30 ans, fleur, et  
Meyer François, 30 ans, rattacheuse.  
Lallemant Florentin, 23 ans, journalier,  
et Liagre Clara, 24 ans, bobineuse. De-  
cortignies Charles, 24 ans, domestique, et  
Heldebaut Joséphine, 30 ans, journalière.  
Leclercq Floris, 24 ans, monteur de mé-  
tiers, et Saint-Venant Rosalie, 24 ans,  
bobineuse. Vandendriessche Théodore, 27  
ans, tisserand, et Bondt Célestine, 25 ans,  
tisserande. Ramaut Juste, 32 ans, peintre,  
et Desmullier Marie, 25 ans, bobineuse.  
Degryse Pierre, 35 ans, fleur, et Adam  
Claris, 27 ans, piquière. Courtens  
Charles, 24 ans, journalier, et Petit José-  
phine, 22 ans, journalière. Mathyn Thi-  
mothé, 27 ans, tisserand, et Noltebaers  
Augustine, 22 ans, bobineuse. Amand  
Alphonse, 27 ans, cordonnier, et Florin  
Rosalie, 33 ans, servante. Jonckheere  
Léopold, 30 ans, tisserand, et Vanhuffel  
Colette, 40 ans, ménagère. Wilsaert  
Charles, 33 ans, contre-maître, et Caron  
Philomène, 25 ans, ménagère. Maes  
Adolphe, 26 ans, tisserand, et Depaue  
Philomène, 22 ans, journalière. Villette  
Edouard, 25 ans, fleur, et Matyn Alphon-  
sine, 20 ans, dévideuse. Vanheerswyghels  
Edouard, 26 ans, journalier, et Moens  
Sophie, 24 ans, journalière. Peire Théo-  
phile, 24 ans, mouleur, et Vanclève Lisa,  
21 ans, tisserande. Lefebvre Auguste, 22  
ans, apprêteur, et Willem Marceline, 41  
ans, ménagère. Devos Edouard, 28 ans,  
tisserand, et Vallet Catherine, 27 ans,  
journalière. Neens François, 30 ans, tisse-  
rand, et Vandeborgt Rosalie, 24 ans,  
tisserande. Dorchy Louis, 34 ans, jour-  
nalier, et Hennebaut Sidonie, 25 ans,  
tisserande. Destobeleire Eugène, 20 ans,  
musicien, et Verstraeten Marie, 24 ans,  
ménagère. Frémoux Antoine, 46 ans,  
tourneur en fer, et Delplanque Zélie, 22  
ans, bobineuse. Desmons Facôme, 24 ans,  
ferblantier, et Wattepond Marie, 23 ans,  
tisserande. Meerman François, 21 ans,  
tisserand, et Philippaert Stéphanie, 20  
ans, journalière. Heijens Alexandre, 26  
ans, tisserand, et Morant Amélie, 24 ans,  
journalière. Gilman Lévin, 35 ans, fleur,  
et Tfelt Marie, 27 ans, ménagère. Vanon-  
sem Joseph, 36 ans, journalier, et Hei-  
ronsens Marie, 34 ans, soigneuse. Del-  
fosse J.-B., 23 ans, tisserand, et Desnou-  
et Sophie, 23 ans, tisserande. Delfosse  
Pierre, 20 ans, tisserand, et Denouet  
Marie, 19 ans, tisserande. Dejonge Jean,  
20 ans, fleur, et Dekreymer Marie, 25  
ans, dévideuse. Decottignies Pierre, 31  
ans, tisserand, et Coquet Marie, 23 ans,  
bobineuse. Deneef J.-B., 27 ans, tisse-  
rand, et Roguett Thérèse, 21 ans, ratta-  
cheuse Schiotelette François, 35 ans,  
teinturier, et Delplanque Marie, 31 ans,  
tisserande. Lecointre Henri, 20 ans, tisse-  
rand, et Fauvarque Clémentine, 21 ans,  
bobineuse. Vanderspiegel Pierre, 36 ans,  
tisserand, et Van Mol Marie, 28 ans, tisse-  
rande. Williot Jean, 23 ans, employé,  
et Bargibant Natalie, 22 ans, couturière.  
Algoet Yves, 35 ans, tisserand, et Houck  
Amélie, 31 ans, tisserande. Adendhal Jo-  
seph, 26 ans, mécanicien, et Demarque  
Laura, 21 ans, bobineuse. Guillaume Flo-  
rion, 25 ans, tisserand, et Dachy Fidé-  
line, 29 ans, journalière. Beesmans Pierre,  
27 ans, tisserand, et Deloor Pauline, 27  
ans, tisserande. Hers Désiré, 33 ans, fon-  
neur, et Broquet Cornélie, 49 ans, jour-  
nalière. Vanderaeghen Paul, 24 ans,  
fleur, et Deval Clémence, 23 ans, jour-  
nalière. Permeke Fidèle, 21 ans, tisserand,  
et Dériemont Virginie, 24 ans, journalière.

**NAISSANCES.**  
Du 30 mars au 6 avril 1868 inclus :  
25 garçons et 24 filles.

**DÉCÈS.**  
30 mars. — Dujardin Catherine, 50 ans,  
journalière, rue du Fontenoy; Clarisse  
Philomène, 24 ans, bobineuse, hôpital;  
Fauvarque Alexandre, 78 ans, tisserand,  
hôpital; Donsbèx Sidonie, 29 ans, mén-  
agère, rue du Fort.

31 mars. — Bourillon Louis, 43 ans,  
menuisier, rue de l'Hermitage; Lyon  
Charles, 72 ans, sellier, hôpital.

1er avril. — Deleplanque Céline, 38 ans,  
ménagère, rue de la Barbe d'or; Lar-  
moyeur Thérèse, 46 ans, dévideuse, rue  
Saint-Antoine; Dardenne Félicité, 74 ans,  
ménagère, rue de la Fosse aux Chênes;  
Gadenne Charlotte, 78 ans, journalière,  
hôpital; Despeyres Eugène, 21 ans, mé-  
nagère, hospice des petites sœurs; Lepers Lu-  
dovine, 82 ans, journalière, hospice des pe-  
tites sœurs.

2 avril. — Leveugne Joseph, 28 ans,  
tisserand, rue du Fontenoy; Guertin Adé-  
line, 29 ans, soigneuse, rue du haut Fontenoy;  
Segard François, 63 ans, sans profession,  
rue du haut Fontenoy.

3 avril. — Dupiers Constantin, 67 ans,  
rentier, rue du Vieil-Abreuvoir; Soethert  
Edouard, 45 ans, employé de commerce,  
rue du Collège; Dupire Louis, 32 ans, tisse-  
rand, hôpital; Houssier Eugène, 21 ans,  
cordonnier, au fort Molliez; Teinturier  
Jean-Baptiste, 17 ans, rentier, hôpital.

5 avril. — Teltelin Euphémie, 68 ans,  
ménagère, rue du Fort.

**DÉCÈS.**  
22 garçons et 22 filles au-dessus de dix  
ans.

## FOIRE DE ROUBAIX

### GRAND CIRQUE

Marsillais  
Sous la direction de M. FRANCISCO aîné  
Ouverture des bureaux à 7 heures, on  
commencera à 8 heures.  
Stalles, 3 fr., premières, 2 fr., Se-  
condes, 1 fr.

FOIRE DE ROUBAIX.  
(En face la loge des Singes et Chiens  
savants), Grand-Place.

### Pour la première fois en cette ville PREMIERE CURIOSITE DE L'EUROPE Exposition Universelle DES BEAUX-ARTS DE 1867,

de M. GASPARI, de Paris.  
Les paysages et les groupes les plus  
beauT, exécutés avec une précision et un  
naturel si remarquables qu'on se croirait  
transporté dans les galeries du palais du  
Champ-de-Mars.

Vues d'Afrique, de Turquie, d'Espagne,  
d'Angleterre, de France, d'Allemagne,  
d'Autriche, de Chine, de Japon, de Russie,  
de Suède et de Norvège, d'Italie, etc., etc.  
On peut, dans la loge de M. Gaspari,  
faire le tour du monde, tout en étant  
assis commodément.

Groupes de familles, des Scènes comi-  
ques, etc., etc., l'Intérieur du Vatican et  
de beaucoup de Palais d'Europe exécutés  
en Tableaux sur verre.

Pour visiter les Appareils : 50 Cent.  
VISIBLES TOUS LES JOURS.  
M. GASPARI, de Paris, a la confiance  
qu'il recevra de nombreux visiteurs.

## M. FRIBOURG,

Opticien de Valenciennes,  
A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il  
vient de débiter sur le champ de foire de  
Roubaix avec un assortiment complet d'ob-  
jets concernant l'Optique, tels que, verres  
en cristal de roche de 1er choix, garantis  
sur facture à 10 fr. le verre et 15 fr.  
monté, M. Fribourg se charge par l'ins-  
pection des yeux de donner les verres  
nécessaires à la portée de la vue. — On  
trouvera, dans son magasin, pendant la  
durée de la foire, un assortiment de lunet-  
tes à tous prix et en tous genres, en or,  
en argent, en écaille, etc. — Vues nou-  
velles au stéréoscope. — Toutes les séries  
représentées dans les opéras à Paris ou  
tous les personnages paraisant tels qu'ils  
existent sur le théâtre. — La Biche-au-  
Bois. — Le Cendrillon. — Le Prophète. —  
La Juive. — La Peau d'Ane. — Faust. —  
La Muette de Portici. — Les vues d'Es-  
pagne et d'Italie.

Grand choix  
DE BAROMÈTRES, TERMOMÈTRES.  
Réparation de tout ce qui concerne son  
état. 8074

**EN VENTE**  
à la librairie J. REBOUX,  
Rue Nain, 1, Roubaix  
**les COULEUVRES**  
par L. VEUILLOT.  
Prix : 3 francs.

**ANNONCES**  
Etude de M<sup>e</sup> SIMON, Notaire à Tournai.  
BAILLEUL, ferme de Sotturue,  
51 marchés

**D'ARBRES**  
de différentes essences  
à vendre séparément  
pour cause de défrichement, à terme de  
crédit.

Le Mercredi 11 Avril 1868, à une heure  
après-midi, Maître SIMON, Notaire à  
Tournai, procédera à la vente publique de:  
1<sup>er</sup> 51 marchés d'arbres de différentes es-  
sences marqués dans le bois de Sotturue,  
à Bailleul.

Le recours s'en fera chez le sieur Leu-  
ridan, cabaretier à la maison communale  
de Bailleul.

Entretiens on peut se procurer des ta-  
bleaux de martelage en l'étude dudit no-  
taire SIMON, en ladite ferme de Sotturue  
et chez ledit Leuridan 8,715.

Etude de M<sup>e</sup> ROUSSEL, notaire à Tourcoing,  
successeur de M<sup>e</sup> Delapouille.

Un fermier présentant toute garantie  
comme solvabilité et culture,  
Desire reprendre ou acquérir  
Proche les villes de Roubaix  
ou Tourcoing,

**UNE FERME**  
QUI SERAIT SITUÉE PRÈS D'UN PAVÉ.

S'adresser audit notaire ROUSSEL à  
Tourcoing, rue St-Jacques, 88. 8,710,3